

SNPDOS

Syndicat National des Personnels de Direction
des Organismes Sociaux CFDT



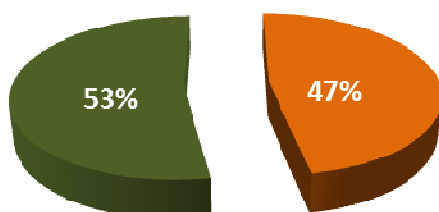
Vos attentes et vos besoins

La diffusion de l'enquête menée en 2015 auprès de vous prend fin avec cet article. Nous vous remercions encore tous pour votre participation qui va nous permettre, grâce à l'expression de vos attentes et de vos besoins, de mieux affiner nos actions. Un dernier tour d'horizon nous permet de constater encore quelques éléments.

Un fort taux de participation notamment au niveau des répondants relevant du SNPDOS

Des répondants à l'enquête pas nécessairement membres d'une organisation syndicale

■ Répondants adhérents à une organisation syndicale

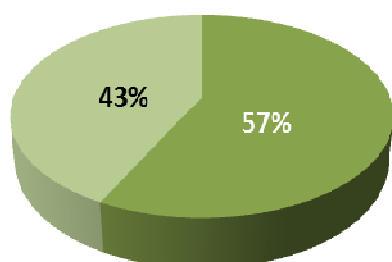


Sur les 47 % de répondants à l'enquête qui sont adhérents d'une organisation syndicale, **8 répondants sur 10 sont adhérents à la CFDT (84,6 %)**.

Les organisations syndicales constituent le vecteur d'information privilégié

Un effort à faire sur la communication des accords signés par les organisations syndicales

■ A connaissance des accords signés par les organisations syndicales
■ N'a pas connaissance des accords signés par les organisations syndicales



Les organisations syndicales et la hiérarchie sont reconnues par les répondants comme de véritables acteurs d'information et de communication...loin devant les IRP et les services Ressources Humaines.

Lorsqu'il en a connaissance, la source de cette communication est :

- les organisations syndicales sont les premiers vecteurs d'information (69,2 %)
- la hiérarchie est la deuxième source d'information (31,9 %)
- ensuite viennent les IRP (24,2 %) et les Ressources Humaines (18,7 %)

Pour rappel, vos attentes et besoins exprimés au cours de cette enquête

Les 5 actions prioritaires en matière de formation et d'évolution professionnelle :

- Mettre en place une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Donner les moyens de mieux prendre en compte les besoins des équipes ou agents
- Rendre la politique RH existante et équitable
- Œuvrer pour l'amélioration de l'organisation du travail
- Obtenir une meilleure reconnaissance.

Les 6 domaines principaux sur lesquels il serait intéressant d'agir pour améliorer les conditions de travail :

- la clarté dans les rôles et les responsabilités de chacun
- l'organisation du travail
- le manque de personnel
- les délais à tenir
- le niveau des objectifs fixés
- plus de soutien de sa hiérarchie.

Un accompagnement des réorganisations prenant en compte l'humain

Un véritable accompagnement des mobilités

Les disparités constatées dans l'application du forfait-jours d'un service public à l'autre, entre départements voire d'un organisme à l'autre et ce au sein parfois d'une même branche nécessite d'intervenir pour clarifier les modalités de mise en œuvre du forfait-jours.

Une autre question peut en découler celle d'assimiler le forfait-jours à une pseudo astreinte ? Rester disponible (informellement parlant car « cela relève naturellement de la fonction ») en week-end ou le soir, est-ce de l'astreinte ? Dans la négative, comment-est-ce encadré pour éviter les dérapages ?

La mise en place / reconnaissance du télétravail dans un cadre formalisé favoriserait de meilleures conditions de travail et limiterait les dérives. La CFDT prône le droit à la déconnexion.

Des pressions exagérées et persistantes, des menaces verbales, des situations de mise au placard, de mépris ou d'humiliation ... ont été évoquées au cours de cette enquête. Ce sont souvent des situations individuelles ... notre syndicat est là pour vous accompagner ... mais n'attendez pas, contactez-nous avant que la situation ne dégénère et devienne alors difficile à rétablir !!!!

On est à votre écoute pour vous accompagner et vous aider

Vos attentes et besoins correspondent bien aux objectifs du SNPDOS pour les 4 prochaines années. Vous pouvez les retrouver sur notre site : www.snpdos-cfdt.fr/qui-sommes-nous/nos-resolutions/

N'hésitez pas à nous rejoindre, pour nous permettre de construire ensemble nos métiers de demain !

ADHEREZ !!!